

La Voix du **VRAC**

LE MAGAZINE DES TRANSPORTEURS EN VRAC



Camion de Toby Santerre
Gestion TDF inc. de
Sainte-Anne-des-Monts.

SPÉCIAL SUR LA FORÊT

Portraits de deux transporteurs
Nouvelles de l'industrie forestière

Volume 50, N° 1, FÉVRIER-MARS 2024



CONGRÈS ANCAI 2024

4 au 7 avril 2024

Delta Trois-Rivières

sous le thème :

AU CENTRE DE VOS PRIORITÉS



Lussier, partenaire exclusif en assurances



Expertise en camionnage et transport



Accompagnement par une équipe dédiée spécialisée



Tarification compétitive



Service de réclamations 24 h / 24, 7j / 7

Pour en savoir plus, **communiquez avec nos courtiers !**



Cabinet de services financiers
1 800 361-3840

Lussier.co/ancai



Publiée par l'**ANCAI**
(l'Association Nationale des
Camionneurs Artisans inc.)
670, rue Bouvier, bureau 235,
Québec (Qc) G2J 1A7
Téléphone : (418) 623-7923
Télécopieur : (418) 623-0448
Courriel : infos@ancai.com
Site Web : www.ancai.com
Facebook : [L'ANCAI](https://www.facebook.com/LANCAI)

Éditeur

Gaétan Légaré – g.legare@ancai.com

Rédacteur en chef

Alain Simard – revue@ancai.com

Révision et traduction

Louise Simard

Publicité, textes et infographie

Alain Simard – revue@ancai.com

Collaborateurs

Tommy Charland, président
Pierre Gimaiël, conseiller

Parution six fois l'an

Février-Mars
Avril-Mai
Juin-Juillet
Août - Septembre
Octobre - Novembre
Décembre - Janvier

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0843-6207
Bibliothèque nationale du Québec

*Tous droits réservés. La reproduction inté-
grale ou en partie du contenu est interdite,
sans l'autorisation du rédacteur en chef.*



COMMENTAIRES

- 4 MOT DU PRÉSIDENT**
2024 une année importante
- 5 PRESIDENT'S MESSAGE**
2024 An Important Year
- 8 MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**
Congrès ANCAI – Nouveau recueil de tarifs – Formation des directeurs

SPÉCIAL SUR LA FORÊT

- 10 GESTION TDF INC. DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS**
Toute la famille est impliquée
- 12 SERVICES FORESTIERS GASPÉSIE**
À 7 ans, Stéphane Boudreau avait déjà fait son choix de carrière
- 14 FEUX 2023**
Et après?
- 16 UN HIVER PEU NEIGEUX ET UN PRINTEMPS SEC**
Prélude à une catastrophe forestière
- 18 LE MANQUE DE RELÈVE EN TRANSPORT**
Bien préparé, vous pouvez y arriver
- 19 NOUVEAUTÉS MACHINERIE**

CHRONIQUES ET RUBRIQUES

- 7 SANTÉ ET SÉCURITÉ**
Résolument SST
- 17 Nouvelles de la FORÊT**
- 22 Camions et inscriptions à vendre**
- 23 ENTRETIEN DE CAMION**
Carburant Diesel Efficient Esso
- 24 Nouvelles de l'ASSOCIATION**
- 26 Liste des organismes de courtage en camionnage en vrac**

les revêtements
AGRO

La référence depuis 29 ans !

1195, Principale, Granby (Qc) J2J 0M3

450 776.1010 / 1 800 463.2906

www.revetementagro.com

Glis-Tout
pour camion à benne basculante

**Nous fabriquons votre revêtement
de benne selon vos spécifications**



TOMMY CHARLAND
PRÉSIDENT DE L'ANCAI

2024 UNE ANNÉE IMPORTANTE

En premier lieu, je désire vous offrir mes meilleurs souhaits de santé, de bonheur et de prospérité pour l'année qui débute.

L'année 2023 nous a permis de voir certains de nos dossiers prioritaires aller de l'avant. En effet, à la suite des demandes que nous avons présentées, le ministère des Transports a consenti aux camionneurs inscrits au Registre du camionnage en vrac, une augmentation des tarifs horaires de **9,33 %**. D'autre part, la hausse annuelle du Recueil de tarifs version 2024 a été établie par le Ministère à **4,96 %**, ce qui donne une augmentation globale du tarif horaire de **14,75 %**. De plus, des primes de nuit et de fin de semaine ont été accordées.

Nous sommes conscients que tout n'est pas réglé en ce qui concerne les tarifs. Nous continuerons nos interventions pour que la structure tarifaire soit bonifiée, de façon à résoudre les autres problèmes, notamment celui du délai de paiement qui reste inacceptable.

REPRISE DES TRAVAUX DE LA TABLE MINISTÉRIELLE

À la suite des dernières phases de négociation, les membres de l'ANCAI ont perdu encore une fois une partie de leur marché au profit des entrepreneurs et des transporteurs non inscrits au Registre. Malgré l'opposition formelle du conseil général de l'ANCAI, le Ministère a, entre autres, décidé d'instaurer l'alternance du premier camion dans les chantiers ne nécessitant qu'un seul camion pendant plusieurs jours consécutifs. Comme d'habitude, les camionneurs régis sont forcés à un sacrifice tandis que les membres de l'ACRGQTQ ne sacrifient rien.

Cette situation a assez duré. C'est pourquoi les représentants de l'ANCAI, avec le soutien des membres et des organismes titulaires d'un permis de courtage, entendent récupérer le travail qui leur a été enlevé au profit de l'ACRGQTQ et des non inscrits au cours des 10 dernières années. Il serait équitable et compréhensible que le Ministère oblige aussi l'ACRGQTQ à faire sa part dans les futures négociations à la Table ministérielle.

Dans les semaines qui viennent, le comité de négociation de l'ANCAI et le conseil d'administration finaliseront la préparation des propositions concernant nos priorités touchant toutes les corrections qui doivent être apportées à l'encadrement sur le courtage en services de camionnage en vrac qui seront soumises au Ministère.

NOS PARTENAIRES, LES MUNICIPALITÉS

Au cours des dernières semaines, nous avons eu une rencontre positive avec des dirigeants de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), dont le directeur général, M. Sylvain Lepage et le directeur des services techniques, M. Dominic Lachance. Il a alors été question des clauses de retombées économiques locales que garantit l'utilisation des services des organismes de courtage, titulaires d'un permis délivré par la Commission des transports du Québec.

Les discussions ont aussi porté sur les services Ingénierie, infrastructures et adaptation aux changements climatiques de la FQM. L'organisme nous a confirmé qu'il proposait aux municipalités faisant appel à leurs services une clause exigeant l'utilisation, dans un certain pourcentage, des camionneurs abonnés aux services de courtage.

Les municipalités constituent, avec le ministère des Transports, le principal donneur d'ouvrage. Près de 500 d'entre elles ont déjà voté une clause sur le camionnage en vrac. Il est essentiel pour les organismes de courtage de rencontrer leurs dirigeants municipaux, afin de s'assurer que les modalités d'application des clauses sont respectées lors de la réalisation de travaux.

Nous tenons à ce que les camionneurs abonnés à nos organismes affiliés soient disponibles dans toutes les localités du Québec, et ce, prioritairement aux marchés publics.

Suite à la page 6

PRESIDENT'S MESSAGE



TOMMY CHARLAND
PRESIDENT OF THE ANCAI

2024 AN IMPORTANT YEAR

First of all, I would like to offer you my best wishes for health, happiness and prosperity in the coming year.

The year 2023 has seen some of our priority projects move forward. In response to our requests, the Ministry of Transports granted truckers registered with the Bulk Trucking Register a **9.33%** increase in hourly rates. On the other hand, the annual increase in the 2024 version of the Compendium of rates was set by the Ministry at **4.96%**, resulting in a total hourly rate increase of **14.75%**. In addition, night and weekend bonuses were granted.

We are aware that not everything is settled as far as rates are concerned. We will continue to press for an improvement in the tariff structure to address the other issues, particularly the unacceptably long payment period.

THE MINISTERIAL TABLE RESUMES ITS WORK

As a result of the latest round of negotiations, ANCAI members have once again lost part of their market to unregistered contractors and carriers. Despite the formal opposition of the ANCAI's General Council, the Ministry decided, among other things, to introduce alternating first-truck service on sites where only one truck is needed for several consecutive days. As usual, regulated truckers are forced to sacrifice, while QRBHCA members sacrifice nothing.

This situation has gone on long enough. That's why the ANCAI representatives, with the support of the members and the organizations that hold brokerage permits, intend to take back the work that has been taken away from them for the benefit of the QRBHCA and the unregistered truckers over the last 10 years. It would be fair and understandable if the Ministry also committed the QRBHCA to play its part in future negotiations at the Ministerial Table.

In the coming weeks, the ANCAI Negotiating Committee and the ANCAI Board of Directors will finalize the preparation of proposals regarding our priorities for any corrections to be made to the bulk trucking brokerage framework, which will be submitted to the Ministry.

OUR PARTNERS, THE MUNICIPALITIES

In recent weeks, we had a positive meeting with the leaders of the Fédération québécoise des municipalités, including Sylvain Lepage, General Manager, and Dominic Lachance, Director of Technical Services. They discussed the local economic spin-off clauses guaranteed by using the services of brokerage organizations licensed by the Commission des transports du Québec.

Discussions also focused on the FQM's Engineering, Infrastructure and Climate Change Adaptation services. The organization confirmed that it would propose a clause to municipalities that use its services, requiring the use of a certain percentage of truckers who subscribe to brokerage services.

Beside the Ministry of Transport, municipalities are the main providers of work. Nearly 500 of them have already adopted a bulk trucking clause. It is essential for brokerage organizations to meet with their municipal leaders, to ensure that the terms of application of the clauses are respected when work is carried out.

These discussions are a continuation of past cooperation between the ANCAI, the FQM and the municipalities. They are important in demonstrating our willingness to provide

We want the truckers who are members of our affiliated organizations to be available in all Québec communities, with priority given to the public markets.

Continued on page 6

MOT DU PRÉSIDENT (suite de la page 4)

Ces discussions sont dans la continuité de la collaboration passée entre l'ANCAI, la FQM et les municipalités. Elles sont importantes pour démontrer notre disponibilité à offrir des services efficaces tout en assurant l'intégrité dans les dépenses en transport et un maximum de retombées économiques locales.

RENOUVELLEMENT DES PERMIS DE COURTAGES

L'année qui commence en est une de renouvellement des permis de courtage en services de camionnage en vrac. La période de signature des contrats d'abonnement a débuté le 1^{er} janvier 2024 et se termine normalement le 10 février 2024. Toutes les demandes doivent avoir été reçues par la Commission avant le 20 février 2024. Il est essentiel de respecter les délais prescrits par la *Loi sur les Transports* et le *Règlement concernant le courtage en services de camionnage en vrac*, sinon la demande de renouvellement pourrait être rejetée.

Cet exercice, qui est la base même de l'encadrement sur le courtage dans les marchés publics, permet aussi de solidariser les abonnés aux services de courtage, par la signature de contrats d'abonnement et par la tenue des diverses réunions requises pour procéder aux demandes de renouvellement.

SOLIDARITÉ

Au cours des discussions à la Table ministérielle, il est possible que nous ayons besoin d'informations et de statistiques sur les activités des organismes de courtage. Le cas échéant, nous ferons appel aux dirigeants des organismes. **Par conséquent, nous demandons votre entière collaboration pour que les camionneurs puissent atteindre leurs objectifs de rentabilité, d'amélioration de leurs conditions de travail et d'obtention de délais de paiement raisonnables.**

La présente période est **primordiale pour notre survie économique** et nécessite que tous les organismes et leurs camionneurs abonnés soient solidaires dans leurs revendications. Il est temps que le **Ministère travaille de manière à assurer la rentabilité des camionneurs en vrac** qui ont su être des partenaires productifs, efficaces et disponibles dans les marchés publics depuis plus de 60 ans.

TRAVAUX POUR 2024

Bientôt, certains d'entre nous seront à l'œuvre sur les différents chantiers, partout au Québec. **Nous tenons à ce que les camionneurs abonnés à nos organismes affiliés soient disponibles dans toutes les localités du Québec, et ce, prioritairement aux marchés publics, comme ce fut toujours le cas.**

PRESIDENT MESSAGE'S (cont. from page 5)

efficient services while ensuring integrity in transportation expenditures and maximum economic benefit.

BROKERAGE LICENCE RENEWAL

The coming year will be a year of renewal for bulk trucking brokerage licences. The application period began on January 1, 2024, and normally ends on February 10, 2024. All applications must be received by the Commission before February 20, 2024. It is essential to respect the deadlines set out in the *Transport Act* and the *Regulation respecting the brokerage of bulk trucking services*, otherwise the renewal application may be rejected.

This exercise, which is the very basis of the framework governing the brokerage of public markets, also serves to unite the subscribers to the brokerage services through the signing of subscription contracts and the holding of the various meetings required to proceed with the renewal applications.

SOLIDARITY

During discussions at the Ministerial Table, we may need information and statistics on the activities of brokerage organizations. Should this be the case, we will contact the heads of these organizations. **We therefore ask for your full cooperation so that truckers can achieve their goals of profitability, improved working conditions and reasonable payment terms.**

This period is **crucial to our economic survival**, and requires all organizations and their member truckers to stand united in their demands. It's time for the **Ministry to work to ensure the profitability of the bulk truckers**, who have been productive, efficient and available partners in the public markets for over 60 years.

WORK FOR 2024

Soon, some of us will be working on construction sites across Québec. **We want the truckers who are members of our affiliated organizations to be available in all Québec communities, with priority given to the public markets, as has always been the case.**



**JEAN-FRANÇOIS
SPENCE, CRIA**
Conseiller chez
Via Prévention
jean-francois.spence
@viaprevention.com

RÉSOLUMENT SST

Nous sommes nombreux et nombreuses à prendre des résolutions en début d'année. Elles sont souvent en lien avec la santé : manger mieux, faire plus de sport, prendre du temps pour nous et nos proches, etc. J'aimerais vous proposer quelque chose pour 2024 : prendre des résolutions en lien avec la santé et la sécurité du travail !

Je vous en propose cinq pour les conductrices et les conducteurs et cinq pour les employeurs. Ce sont des résolutions simples, faciles à appliquer et à mettre en place, et qui peuvent avoir des impacts très positifs pour vous et vos collègues.

RÉSOLUTIONS POUR LES CONDUCTRICES ET CONDUCTEURS

1. Déclarer tous les accidents du travail en incluant les « passés proche de » à votre employeur. La raison en est simple : laisser une trace administrative de l'événement. Cela peut contribuer à faire valoir vos droits, en plus d'aider l'entreprise à avoir un portrait réel de ce qui passe sur le terrain.
2. Effectuer la ronde de sécurité sérieusement. Le camion est votre principal outil de travail, il doit être en bon état. C'est important pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route. N'oubliez pas de porter une attention particulière au système de freinage.
3. Éviter les distractions au volant. Les distractions au volant sont une des principales causes des accidents de la route. Lorsque l'on conduit, notre attention doit être entièrement consacrée à cette tâche.
4. Rester à l'affût du risque de chute. C'est une des principales causes d'accidents du travail des conductrices et conducteurs de véhicules lourds. Évaluez les surfaces de déplacement, adaptez vos gestes et vos actions et surtout, conservez trois points d'appui lorsque vous accédez au poste de conduite et en descendez.
5. Ajuster votre poste de conduite. Un siège mal ajusté peut occasionner des problèmes ergonomiques. Il faut tenir compte de plusieurs éléments, comme l'angle du dossier, la position du siège et du volant. Pour plus d'information, je vous invite à consulter la fiche [Ajustement du poste de conduite : les bonnes et mauvaises postures](#), disponible sur le site internet de Via Prévention.



Fiche : [Ajustement du poste de conduite : les bonnes et mauvaises postures](#).

RÉSOLUTIONS POUR LES EMPLOYEURS

1. Élaborer une politique d'entreprise sur la santé et la sécurité du travail. Cela permet de démontrer l'engagement de la direction et l'importance de la prévention des accidents du travail dans l'entreprise.
2. Montrer l'exemple. « Faites ce que je dis, pas ce que je fais », ça ne fonctionne pas si on veut prévenir les accidents. C'est difficile de faire appliquer ce que l'on ne respecte pas. Soyez plutôt un modèle à suivre.
3. Faire la promotion de la santé et de la sécurité du travail. Il faut que les travailleuses et les travailleurs soient informés : procédures sécuritaires de travail, situations dangereuses rencontrées, bons coups, travaux du comité de santé et de sécurité, etc. Les occasions pour parler de santé et de sécurité sont nombreuses, profitez-en !
4. Prendre le temps d'accueillir les nouvelles travailleuses et les nouveaux travailleurs. Ces personnes représentent un risque élevé d'accidents du travail. Il est donc essentiel de bien les intégrer (formation, accompagnement, méthode de travail, évaluation des compétences, etc.). N'oubliez pas que la formation des travailleuses et des travailleurs est sous votre responsabilité.
5. Écouter les travailleuses et les travailleurs. Les gens ont parfois des préoccupations qui sont mal entendues. Ils sont vos yeux et vos oreilles sur le terrain. N'hésitez pas à les consulter, d'autant plus qu'ils ont souvent des solutions à proposer aux problèmes qu'ils rencontrent.

Voilà ! Des résolutions pour des gestes et des actions simples qui peuvent faire une grande différence. Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à communiquer avec mes collègues ou moi-même, nous sommes toujours disponibles pour vous !



GAÉTAN LÉGARÉ

CONGRÈS 2024 DE L'ANCAI

Le prochain congrès de l'ANCAI aura lieu du 4 au 7 avril 2024 au Delta Trois-Rivières, sous le thème «Au centre de vos priorités». Quelque 225 délégués sont attendus pour la 55^e édition de notre rassemblement annuel. La quasi-totalité des chambres de l'hôtel est déjà réservée pour notre congrès. Il faut donc faire vite si vous voulez réserver une chambre.

La dernière édition du congrès de l'ANCAI à Trois-Rivières remonte à 2001. La raison de ce long délai de 23 ans s'explique par la capacité d'accueil insuffisante des hôtels de Trois-Rivières pour recevoir notre groupe. La ville de Trois-Rivières possède une riche histoire. Sa localisation, au centre de la province, facilite le déplacement des délégués en provenance de toutes les régions du Québec.

Le comité responsable de l'organisation du congrès peut compter sur l'excellente collaboration de l'équipe de Trois-Rivières. L'équipe locale a la responsabilité de la programmation de la journée des conjoints et conjointes. Elle s'implique aussi beaucoup dans l'organisation du banquet de clôture du samedi et dans la sollicitation de commandes pour le financement des activités du congrès.

Des ateliers variés pour les 225 délégués ont été programmés pour les journées du vendredi et du samedi. Un important atelier portera sur la Loi 25 (*Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*) dont de nouvelles dispositions sont entrées en vigueur le 23 septembre dernier. Cet atelier vise à aider les organismes de courtage à se conformer aux [exigences de Loi 25](#). Rappelons que les organismes auront de nouvelles obligations en matière de protection des renseignements personnels et de cybersécurité, afin de se conformer à cette loi. Le non-respect de la Loi 25 peut avoir de graves conséquences.

La direction de l'ANCAI, accompagnée par le bureau d'avocats, implante présentement de nouvelles procédures de protection des renseignements personnels à l'Association afin de respecter les nouvelles exigences de la Loi 25. Les organismes de courtage pourront s'inspirer des procédures qui seront adoptées à l'ANCAI pour les implanter dans leurs bureaux respectifs. Au congrès, l'ANCAI présentera une trousse pour aider les organismes à se conformer à la réglementation sur les renseignements personnels.

Le banquet de clôture sera sous la thématique d'une soirée country pour souligner l'importance des retombées économiques du Festival Western



de Saint-Tite dans la région. La programmation du vendredi pour les conjoints et conjointes comprendra des visites guidées en avant-midi au Musée Pop et au Musée de la vieille prison. En après-midi, il y aura visite et dégustation à la Distillerie Wabasso et à la ferme urbaine Culture Orenda.

En terminant, prenez note que l'assemblée générale des membres de l'ANCAI aura lieu le samedi 6 avril 2024 à 14 h, à l'hôtel Delta Trois-Rivières. Tous les membres de l'ANCAI sont invités à participer à cette assemblée où les états financiers de l'Association sont présentés et où les résolutions préparées lors des ateliers sont votées.

NOUVEAU RECUEIL DE TARIFS DU MINISTÈRE

Le [Recueil des tarifs de camionnage en vrac 2024](#) du ministère des Transports a été publié à la fin de janvier. En décembre dernier, le Ministère avait publié un bulletin [Info Camionnage](#) expliquant que les tarifs horaires seraient augmentés de 9,33 % le 1^{er} janvier 2024. De plus, une majoration de 6,5 % deviendra applicable pour les chantiers de nuit, de fin de semaine et lors des jours fériés. Elle s'appliquera tant sur les taux horaires que sur les taux à la tonne-km. Ce bulletin Info Camionnage mentionne également les changements applicables à la réquisition et à la répartition des camions.

Le Recueil des tarifs de camionnage en vrac 2024 comprend aussi une hausse de 4,96 % pour tenir compte de l'inflation qui s'applique autant au tarif horaire qu'au transport tonne-km. Si l'on combine les deux augmentations du tarif horaire, on obtient une majoration du tarif horaire de 14,75 %. L'ANCAI est satisfaite de cette augmentation qui se rapproche de l'objectif de 15 % à 16 % qu'elle s'était fixé, bien que nous soyons conscients que cette majoration ne comble pas tous les retards. Au cours des dernières années, l'ANCAI avait fait de nombreuses représentations auprès du Ministère sur la nécessité d'avoir un ajustement marqué du tarif horaire pour tenir compte du marché actuel. Nous espérons que ces augmentations permettront à nos membres de gagner leur vie convenablement durant la prochaine année.

La majoration de 6,5 % applicable pour les chantiers de nuit, de fin de semaine et lors des jours fériés devrait aider à combler la demande de camions pour ces plages horaires moins populaires, où l'on constate un accroissement de travaux d'année en année. Aussi, l'allocation de déplacement pour les distances de 100 km ou plus pour se rendre au lieu de réquisition passera de 1,00 \$/km à 1,87 \$/km et sera désormais indexée chaque année. Une heure au taux horaire applicable est accordée pour le premier 100 km.

FORMATION DES DIRECTEURS

L'ANCAI offrira sa traditionnelle formation des directeurs les 20, 21 et 22 février, à Québec. Une soixantaine de participants provenant du personnel administratif des organismes de courtage sont attendus. Cette réunion de trois jours vise à accompagner les nouveaux directeurs et directrices dans leurs nouvelles tâches et à mettre à jour les connaissances des anciens. Cette rencontre s'avère aussi une excellente occasion pour les participants d'échanger entre eux.

Encore cette année, les volets habituels seront au programme tels que la clause du ministère des Transports, le recueil des tarifs, la protection de la paie, les négociations avec les donneurs d'ouvrage, la surcharge de carburant, l'ABC du chantier, le système disciplinaire, la tenue des assemblées, etc. Deux nouveaux volets seront présentés à cette édition, soit la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels, ainsi que le mécanisme



de signalement à l'Autorité des marchés publics (AMP) lorsque la clause du Ministère et les autres obligations ne sont pas respectées sur les chantiers de construction.

La fonction de directeur de courtage comporte des aspects très particuliers et c'est seulement l'ANCAI qui peut offrir une formation complète pour bien préparer le personnel administratif à exécuter leurs tâches. Ces journées de formation contribuent à améliorer le professionnalisme des directeurs et des directrices des organismes de courtage du réseau de l'ANCAI.

DERNIER RAPPEL ABONNEMENT AU SERVICE JURIDIQUE DE L'ANCAI POUR L'ANNÉE 2024

Les membres de l'ANCAI ont la possibilité d'adhérer au service juridique pour l'année 2024 à titre de membre individuel pour un montant annuel de 205 \$ (plus taxes). Les dossiers juridiques admissibles seront confiés à notre bureau juridique externe qui compte six établissements au Québec.

L'ANCAI vous offre également la possibilité d'étendre votre couverture juridique en y ajoutant un véhicule de promenade (automobile ou autres), et cela, sans frais additionnels.

Veillez prendre note qu'exceptionnellement, vous avez jusqu'au 20 février 2024 pour vous inscrire. Après cette date, il vous sera impossible d'adhérer au service juridique de l'ANCAI de façon individuelle. Dans le but de confirmer votre inscription, veuillez remplir [le formulaire d'adhésion](#) que vous devrez nous retourner dûment complété, en plus d'être accompagné de votre paiement par chèque ou virement bancaire. Vous pouvez communiquer avec Denis Duchesne à l'ANCAI au 418 623-7866 poste 118, si vous avez des questions concernant votre virement bancaire.

PÉRIODE DE DÉGEL – DATES VISÉES

Pour la période de dégel 2024, les dates visées de début et de fin de la période de restriction des charges pour chacune des zones de dégel [sont les suivantes](#). Notez que les dates de restriction des charges peuvent être devancés ou retardés.

<h1>TOILES INDUSTRIELLES DE BEUCE INC.</h1> <p>Depuis 1988, notre entreprise se spécialise dans la confection de toiles sur mesure.</p> <p>Prix calculés pour une largeur de 84 po à 92 po, taxes en sus.</p> <p>Pour d'autres dimensions ou pour une toile sur mesure, veuillez nous contacter pour une soumission.</p> <p>toilesindustrielles.com • 434, 2^e avenue, Sainte-Marie (Québec) 418 387-5247 • Sans frais : 1 800 950-5247 • toiles@toilesindustrielles.com</p>		<p>Filet à gravier ceinturé</p> <p>17 pi : 130,59 \$ 22 pi : 162,58 \$</p>	
		<p>Filet à gravier en mesh PVC</p> <p>17 pi : 165,40 \$ 22 pi : 205,83 \$</p>	
		<p>Toile à asphalte</p> <p>17 pi : 208,98 \$ 22 pi : 255,93 \$</p>	



Gestion TDF de Sainte-Anne-des-Monts Toute la famille est impliquée

PAR ALAIN SIMARD

Dany Santerre, 53 ans, est propriétaire de Gestion TDF inc. Sa conjointe et ses deux fils font également partie de l'entreprise familiale de Sainte-Anne-des-Monts. La flotte de l'entreprise, fondée en 2002, comporte cinq camions forestiers et un camion de vrac.

Dany a commencé à conduire un camion forestier à 18 ans. Il a travaillé pour des transporteurs forestiers avant de lancer sa propre entreprise en 2002, à l'âge de 31 ans. Gestion TDF a possédé trois camions pendant plusieurs années. Dany peut compter sur Éric, embauché à la fondation de l'entreprise et Jean-René engagé en 2007. Dès que Toby et Félipe, les deux fils de Dany, ont pu obtenir leur permis à l'âge de 19 ans, l'entreprise a ajouté deux autres camions à la flotte.

Toby et Félipe Santerre ont tous deux obtenu un diplôme d'études professionnelles en Mécanique d'engins de chantier et Transport par camion. À la fin de leurs études, Toby, 25 ans, a pris un emploi de mécanicien au Carrefour du Camion de Rivière-du-Loup, avant de suivre les traces de son père. Pour sa part, Félipe, 23 ans, est d'abord allé travailler comme mé-



Dany et Félipe



La flotte de Gestion TDF compte cinq camions forestiers.

canicien dans une mine à Val-D'Or, avant que sa passion pour les camions ne le ramène, lui aussi, vers l'entreprise familiale. Julie, la conjointe de Dany, s'implique également dans l'entreprise en tenant la comptabilité.



L'entreprise possède aussi un camion de gravier inscrit au sous-poste.

Gestion TDF possède cinq camions forestiers de la marque Western Star, modèles 2015 à 2023, équipés de moteurs Detroit DD16. Les camions de Toby et Félipe tirent des remorques autochargeuses. Il y a un an, l'entreprise s'est procuré un 10 roues Freightliner 2005 destiné au transport de gravier. Ce camion est inscrit au sous-poste Gaspé-Nord. Enfin, une semi-remorque fardier sert à exécuter des transports



L'ÉQUIPE DE GESTION TDF : Jean-René, Éric, Dany, Toby et Félipe.

spécialisés de machineries lourdes forestières ou autres. Ayant débuté ce service depuis peu, la clientèle est au rendez-vous. Gestion TDF ne détient pas de machineries forestières.

Depuis 11 ans, Gestion TDF effectue du transport de bois uniquement pour le Groupe de Scieries GDS. Les résineux sont acheminés aux usines GDS de Marsoui et de Grande-Vallée. Lorsqu'il s'agit de trembles, ceux-ci sont plutôt envoyés à l'usine Damabois de Cap-Chat, tandis que les bouleaux sont dirigés chez Uniboard à Sayabec. Dany Santerre se dit satisfait de l'entente

avec GDS. L'entreprise a l'avantage d'aller chercher son bois dans le secteur nord de la Gaspésie, à des distances pas trop éloignées. Les voyages aller-retour prennent en moyenne 4 heures 15 minutes, ce qui permet habituellement d'effectuer trois voyages par jour dans un même quart de travail, sans dépasser le nombre d'heures réglementaires. Les camions forestiers sont en action dix mois et demi par année. Malgré les conditions économiques difficiles, l'expérience et l'implication des employés font la différence en bout de ligne. Le propriétaire de Gestion TDF est très fier de son équipe.



① Dany conduit un Western Star 2017. ② Éric fait partie de Gestion TDF depuis sa fondation en 2002. ③ Western Star 2020 de Jean-René. ④ Toby et son frère Félipe ont étudié en mécanique. ⑤ Félipe exécutant un transport de machinerie avec la remorque fardier de l'entreprise. ⑥ Le camion de Félipe est équipé d'une remorque autochargeuse.

SERVICES FORESTIERS GASPÉSIE



À 7 ans, Stéphane Boudreau avait déjà fait son choix de carrière

PAR ALAIN SIMARD

Stéphane Boudreau, 45 ans, est l'unique actionnaire de Services forestiers Gaspésie inc. L'entreprise se trouve à Carleton-sur-Mer, une ville de 4 200 habitants située dans la baie des Chaleurs, en Gaspésie. Outre le transport de bois, l'entreprise offre des services de voirie forestière : construction, entretien et déneigement de chemins forestiers, ainsi que d'aménagement forestier.

UNE HISTOIRE DE FAMILLE

Dès son jeune âge, Stéphane avait fait son choix de carrière, ce serait la foresterie. Son grand-père maternel, Urbain Leblanc, ainsi que son père François ont fait carrière dans le transport forestier. Maintenant âgé de 67 ans, François Boudreau est encore conducteur pour Stéphane. Stéphane a trois enfants. Jérémie est électricien en éolien, Léa a choisi la gestion des affaires et Zoé est encore au secondaire. Bien qu'aucun des enfants n'ait encore exprimé clairement le désir de faire carrière dans l'entreprise familiale, ceux-ci n'hésitent pas à s'impliquer dans diverses tâches.

Dès son jeune âge, Stéphane était fasciné par les camions et a appris à conduire en forêt avant même d'atteindre son adolescence. Lorsqu'il a pu enfin se procurer son permis conducteur de camions à 19 ans, il cumulait déjà plusieurs années d'expérience de conduite.

Services forestiers Gaspésie possède actuellement huit camions pour le transport de bois en grume et 35 unités de machinerie destinée à la voirie forestière et à l'aménagement forestier. L'entreprise ne comporte toutefois pas de machinerie affectée à la coupe de bois. La taille de l'entreprise a déjà été beaucoup plus



Outre sa flotte de huit camions forestiers, Services forestiers Gaspésie possède 35 unités de machinerie destinée à la voirie forestière et à l'aménagement forestier.

importante avec une quinzaine de camions forestiers et 129 unités de machineries (excavatrices, niveleuses, chargeuses, bulldozers, etc.).

La flotte de camions forestiers a toujours été composée majoritairement de mastodontes de marque Western Star. Chaque camion effectue entre 2700 et 3200 heures par année. Le transport est arrêté de 8 à 10 semaines lors du dégel printanier. Les camions de la flotte sont renouvelés tous les trois à cinq ans.

Pour l'instant, Stéphane prévoit de limiter sa flotte de camions forestiers à huit camions. Le contexte économique du secteur forestier est difficile depuis quelques années. Les coûts des camions, de l'équipement et des pièces ont monté en flèche

depuis le début de la COVID. L'entreprise doit aussi offrir de meilleurs salaires et conditions de travail à ses employés. En contrepartie, le prix du bois d'œuvre a connu une forte chute depuis deux ans, ce qui fait que les revenus des scieries sont à la baisse. Le pouvoir de négociation des transporteurs forestiers pour obtenir de meilleurs tarifs a donc grandement diminué.



Les camions tirent des remorques autochargeuses.

Un autre facteur important qui ne favorise pas l'expansion de son entreprise, c'est la difficulté à recruter du personnel. Avant 2020, l'entreprise recevait quelques CV par semaine, alors que maintenant, ce ne sont que quelques CV par année. Il n'y a tout simplement plus de relève.

Services forestiers Gaspésie effectue du transport en Gaspésie, dans le Bas-Saint-Laurent et au Nouveau-Brunswick. Les principaux donneurs d'ouvrage sont le Groupe Lebel, le Groupe de Scieries GDS et la communauté Micmac de Listuguj. Le bois est surtout livré dans trois usines de transformation et occasionnellement dans six autres scieries. Contrairement aux autres régions forestières du Québec, il n'y a pas eu d'incendies de



forêt en Gaspésie en 2023. La cueillette de bois brûlé n'est donc pas un enjeu.

Les camions forestiers sont utilisés pendant un seul quart de travail par jour. Un voyage aller-retour de transport de bois prend généralement entre six et sept heures. Toutefois, la durée d'un trajet peut parfois atteindre une douzaine d'heures lorsqu'un camion va faire un chargement dans un secteur forestier près de Gaspé.



FEUX DE 2023 : ET APRÈS ?

PAR L'ÉQUIPE DU CIFO

Bon an, mal an, il se récolte approximativement 16 Mm³/an de sapins, épinettes et pins gris dans la forêt publique du Québec. Ce volume équivaut à peu près à 400 000 voyages de remorques (supposant des 4 essieux avec capacité de chargement d'environ 35 tonnes métriques vertes de bois rond).

LES FEUX ET LEURS IMPACTS

Les feux de l'été 2023 ont eu un impact colossal pour les entreprises à l'œuvre au nord du Saint-Laurent, tant pour la récolte que pour le transport et la transformation. D'une part, l'interdiction d'aller en forêt a interrompu brusquement une saison de travail qui reprenait son cours après la période de pause printanière habituelle. Le déploiement des plans particuliers pour la récupération des bois brûlés a ensuite forcé les entreprises à déménager leurs activités de récolte et de transport ailleurs sur le territoire, pour récolter les arbres noircis et dégradés par l'élément destructeur. Cette tâche, beaucoup plus laborieuse et coûteuse, représente une véritable course contre la montre pour limiter les dégâts laissés par un insecte, le longicorne noir, qui grignote des tunnels vers le centre d'un arbre pour y passer l'hiver et qui émerge au printemps suivant pour compléter son cycle vital, non sans avoir percé un nouveau tunnel vers sa sortie...



Le longicorne noir grignote des tunnels vers le centre d'un arbre pour y passer l'hiver.



La présence de trous affecte l'apparence et la valeur perçue par le consommateur, même si les propriétés structurales répondent encore aux standards nord-américains pour le bois de construction.

Début 2024, l'industrie avait récupéré 3 Mm³ de bois brûlé, en vue de son objectif de 5 à 6 Mm³ à la fin des opérations hivernales, qui coïncident avec la période de dégel. À partir de là, l'état de détérioration du bois, révélé surtout par la quantité de trous de larves du longicorne dans les 2 x 4, sonnera la fin des plans de récupération du bois brûlé en 2023, du moins pour la production de bois de sciage. Ces madriers et colombages seront soigneusement inspectés et s'ils se retrouvent en vente avec une estampille, c'est que leurs propriétés structurales répondent encore aux standards nord-américains pour le bois de construction. La présence de trous affecte cependant l'apparence et la valeur perçue par le consommateur, surtout pour les « bundles » de bois qui sont acheminés dans les grandes quincailleries et qui desservent un important marché de rénovateurs.

QUE FAIT-ON APRÈS ?

Les opérations de récolte reprendront au printemps 2024 dans des secteurs de bois sain pour la plupart des entreprises, sauf dans quelques cas où les industriels seront appelés à participer à des plans de récupération dans des secteurs touchés par l'épidémie de tordeuses des bourgeons de l'épinette... ou par de nouveaux feux, ce que personne ne souhaite.

Il n'en demeure pas moins que 25 Mm³ de bois brûlé n'auront pas été récupérés en 2023-2024. Si ce bois n'est plus propice au sciage, la fibre peut encore être valorisable par des usines de

pâte, de carton, de panneaux et d'énergie. Si la rentabilité est au rendez-vous, la récupération graduelle de ce volume résiduel pourrait requérir un effort substantiel de transport équivalant à plus de 600 000 chargements de bois. Cela pourrait également représenter une occasion de camionnage de gravier pour la construction de chemins forestiers vers les secteurs dépourvus d'accès, là où le feu a fait rage.

ET LES POSSIBILITÉS FORESTIÈRES DANS TOUT ÇA ?

En réaction aux lourdes pertes causées par les feux de 2023, le Forestier en chef du Québec a rapidement recommandé de restreindre les possibilités forestières. Par conséquent, les niveaux de récolte en 2024 ont été fixés à 521 000 m³ (- 12,7 %) dans la région du Nord-du-Québec et à 88 700 m³/an (- 2,1 %) en Abitibi-Témiscamingue. Ces chiffres seront réévalués au cours de 2024, alors que d'autres réductions sont appréhendées dans plusieurs régions. Malgré de possibles diminutions des territoires destinés à l'aménagement et à la récolte de bois, certaines stratégies gouvernementales pourraient avoir pour effet de maintenir, voire d'augmenter à terme, les volumes récoltables. La Straté-

gie nationale de production de bois, annoncée à la fin de 2020, vise notamment à intensifier les travaux d'aménagement pour produire davantage de bois sur de moins grandes superficies. L'État devra toutefois accroître les sommes allouées aux travaux forestiers afin que la forêt puisse exprimer tout son potentiel.

UNE GRANDE VISION DE LA FORÊT EST REQUISE

Dans ce contexte de marché au ralenti où les prix des produits finis tardent à remonter au-dessus du coût de production, et face à l'incertitude des futurs approvisionnements en bois ainsi qu'aux effets des changements climatiques sur la santé de la forêt, la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, M^{me} Maïté Blanchette Vézina, lance une vaste consultation sur l'avenir de la forêt. Trois consultations menées en parallèle alimenteront sa réflexion: une auprès des communautés autochtones, une en ligne auprès du grand public et finalement, une tournée des régions auprès des intervenants plus directement touchés par l'entremise de tables de consultation sur invitation. Débutant en février 2024, cette démarche culminera avec une table nationale des représentants d'organisations

provinciales. Par cet exercice, la ministre veut élaborer une vision d'avenir partagée qui permettra de trouver des solutions d'adaptation à l'aménagement forestier durable pour assurer la pérennité du secteur forestier.

Le CIFQ en profite lui aussi pour inviter les membres de l'ANCAI, les collaborateurs des entreprises forestières, les milieux socio-économiques, les chasseurs, pêcheurs, trappeurs et autres usagers du milieu forestier à participer à cette importante activité d'orientation pour l'aménagement des forêts québécoises.

Comme on l'a vu dans les récentes publicités: « Pas de bois... pas grand-chose ». Ce sur quoi on pourrait renchérir: « Pas de foresterie... pas de chemins forestiers; pas d'emplois ni en forêt, ni en usine, ni dans les services forestiers de toutes sortes; pas de retombées économiques et surtout pas de transport de bois rond, ni de copeaux, ni de produits finis ». Faisant tous partie de cette grande chaîne d'approvisionnement, il nous revient, tous ensemble, de présenter des solutions qui permettront de mieux faire ce que nous faisons, traçant ainsi la voie vers un avenir prévisible, harmonieux, durable et prospère.

PROTÉGEZ VOTRE SÉCURITÉ FINANCIÈRE AVEC MRa

MRa est spécialisé en assurance de personnes au bénéfice des membres d'associations professionnelles. Pour les membres de l'ANCAI, cela se traduit en avantages supérieurs à un coût moindre pour des produits d'assurance purement individuels.

Programme complet

- Assurance invalidité
- Assurance vie
- Assurance soins médicaux incluant l'assurance voyage et télémédecine
- Assurance soins dentaires
- Et plusieurs autres

Nos avantages

- Tarification réduite pour les membres
- Courtier-administrateur : MRa s'occupe de tout
- Option du remboursement des primes disponible

MRa

Cabinet en assurance de personnes

Contactez-nous sans tarder!

1 800 363-5656 | info@cabinetmra.com | cabinetmra.com

UN HIVER PEU NEIGEUX ET UN PRINTEMPS SEC

PRÉLUDE À UNE CATASTROPHE FORESTIÈRE

L'hiver 2023 a été peu neigeux dans le nord de la province. La mince couche de neige a laissé peu d'humidité dans le sol lors de la fonte printanière. Les mois de mai et juin se sont avérés anormalement secs et la végétation s'assèche alors rapidement sous les rayons du soleil. Cette situation exceptionnelle est un prélude à une catastrophe forestière.

Tout commence le 1^{er} juin 2023. Une ligne de foudre se dessine, 3 000 coups de foudre sont enregistrés, ce qui déclenche 182 feux de forêt en cette seule journée. C'est du jamais vu. Plusieurs incendies deviendront des monstres incontrôlables. Certains secteurs du territoire de la Baie-James n'ont pas reçu une seule goutte de pluie en juin. De plus, une vague de chaleur s'y est installée de façon prolongée, avec des températures largement au-dessus des normales saisonnières.

Bien que la situation se soit améliorée sur l'est de la province au cours de cette période, le déficit de précipitations a perduré sur le nord-ouest jusqu'en septembre. Par conséquent, les feux géants du secteur de la Baie-James sont demeurés actifs jusqu'à l'automne.

Selon le bilan de la SOQFEU pour 2023, 566 feux ont brûlé plus de 1 073 433,6 (ha) en Zone de protection intensive (ZPI), et 147 feux ont rasé 3 245 105 (ha) en Zone nordique, pour un total de 4 318 538,6 (ha) un record de tous les temps jamais enregistré au Québec. Il y est noté également que la superficie incendiée cette année, provoquée à 99,9 % par la foudre, est plus élevée que la somme des 20 dernières années, toutes causes confondues.

Ce sont près de 27 000 résidents provenant d'une trentaine de municipalités et communautés qui ont dû être évacués cet été, parce que menacés par les flammes ou incommodés par la fumée dense. Parmi celles-ci, notons Chibougamau, Sept-Îles, Lebel-sur-Quévillon, Lac-Simon, Mistissini, Malotienam, Oujé-Bougoumou, Chapais, Normétal et plusieurs communautés du territoire d'Eeyou Itsee Baie-James.

RÉCUPÉRATION DU BOIS

Même si l'écorce de l'arbre est calcinée, le tronc, lui, reste intact. Il n'a pas perdu de sa valeur et on peut donc le récupérer. Cependant, la quantité de bois à couper est si grande qu'elle dépasse la capacité de l'industrie. Alors, il faut faire des choix. On priorise les forêts avec des arbres matures, accessibles par des chemins forestiers. Le bois n'est jamais récupéré totalement sur un territoire. On laisse 15 % du bois pour maintenir un milieu propice aux plantes, animaux et insectes qui affectionnent le bois mort.

Les insectes sont rapidement attirés par la fumée et le bois mort. Le longicorne noir arrive alors que le bois fume encore. Une fois l'écorce brûlée, le bois devient très vulnérable aux insectes, même si le tronc a été peu affecté. Une course contre la montre est déclenchée avant que le longicorne n'endommage trop le bois et que celui-ci ne devienne récupérable seulement pour la fabrication de copeaux.



Arbre affectée par les longicornes

Lussier
CENTRE DU CAMION
www.lussier.ca

**PIÈCES
RECYCLÉES
REMISES À NEUF
ET SIMILAIRES**

PIÈCES RECYCLÉES | PIÈCES REMISES À NEUF | PIÈCES EMPLOYÉES

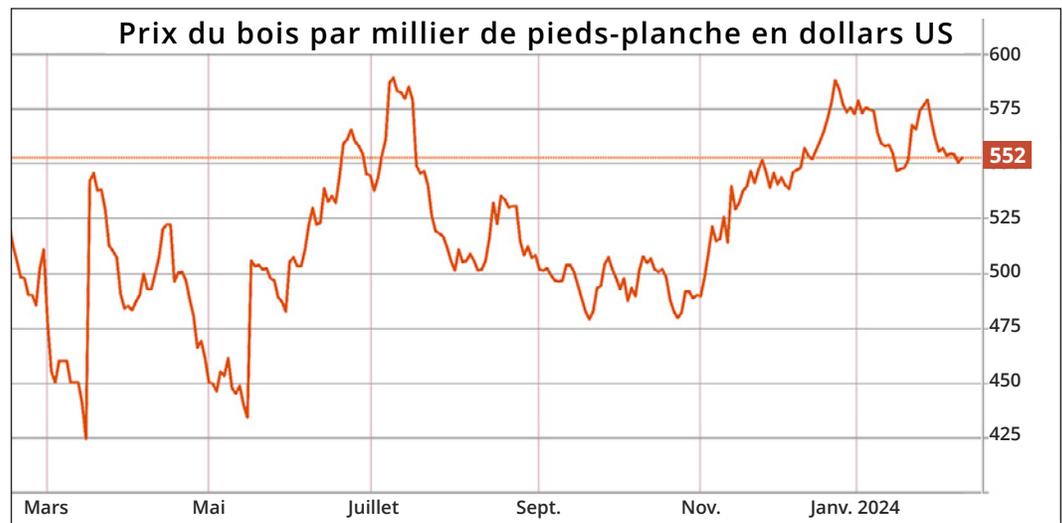
1-800-361-7387
EXPERT RECYCLEUR DE VÉHICULES LOURDS
POUR TOUTES MARQUES DE CAMIONS



BAISSE DU PRIX DU BOIS APRÈS AVOIR ÉGALÉ UN SOMMET

Le prix du bois d'œuvre est redescendu autour de 550 \$ US par millier de pieds-planche en début de février, après avoir égalé en décembre le sommet de 2023 de 590 \$ d'abord atteint à la mi-août.

Cette diminution est due à un accroissement graduel de l'offre, alors que la demande demeure modérée. L'annonce par la Réserve fédérale américaine que la baisse du taux d'intérêt ne débiterait probablement pas au mois de mars, tel qu'anticipé, a toutefois contribué à refroidir le marché.



BOIS D'ŒUVRE: WASHINGTON VEUT HAUSSER LA TAXE À L'IMPORTATION

Les États-Unis ont l'intention d'augmenter de manière substantielle la taxe sur les importations canadiennes du bois d'œuvre à compter du 1^{er} août, comme l'indique le nouveau taux préliminaire qui s'établit à 13,86 %, a appris Les Affaires.

Actuellement, les producteurs canadiens de bois d'œuvre doivent payer une taxe cumulative (droits compensateurs et anti-dumping) de 8,05 %.

Or, ce jeudi matin, le ministère américain du Commerce (DOC) a indiqué aux avocats du gouvernement du Canada, des gouvernements provinciaux et des producteurs de bois d'œuvre qu'il a fixé le nouveau taux préliminaire à 13,86 %.

Les autorités américaines se sont basées sur l'année 2022 pour déterminer ce taux. Washington devrait confirmer la nouvelle taxe à l'importation en août, et ce, après avoir consulté des représentants de l'industrie canadienne.

Règle générale, le taux en vigueur diffère peu du taux préliminaire. Le DOC les fixe chaque année depuis le déclenchement du présent conflit du bois d'œuvre (Lumber 5), en 2016.

Cela signifie donc que les coûts de production des producteurs canadiens de bois d'œuvre qui exportent au sud de la frontière augmenteront, alors que l'économie américaine tourne au ralenti aux États-Unis — et, du reste, au Canada.

Ce taux préliminaire combiné de 13,86 % se ventile ainsi : 6,71 % pour les tarifs compensateurs et 7,15 % pour les tarifs antidumping. Pour sa part, l'actuelle taxe sur les importations se ventile ainsi : 1,79 % pour les tarifs compensateurs et 6,26 % pour les tarifs antidumping.

SOURCE : François Normand.
Les Affaires, 1^{er} février 2024



Tous les produits renouvelés avec les dernières technologies existantes.

- ▶ WIRELESS
- ▶ BLUETOOTH
- ▶ COMMUNICATION INTÉGRÉE
- ▶ LUMIÈRE EXTÉRIEUR DE CHARGEMENT
- ▶ GESTION AUTOMATIQUE ESSIEU RELEVABLE
- ▶ SIM SUSPENSION INTELLIGENTE MONITORÉ

Profitez de la puissance CLERAL la plus puissante et avancé du marché!





info@cleralcanada.com | www.cleralcanada.com | 866 898-6262

LE MANQUE DE RELÈVE EN TRANSPORT : BIEN PRÉPARÉ, VOUS POUVEZ Y ARRIVER

PAR CAROL GIRARD, REPRÉSENTANT FORESTIER

Depuis plusieurs années déjà, nous entendons et constatons que la relève pour nos entreprises de transport est quasi inexistante. De plus en plus, des camionneurs artisans, des petites entreprises de transport ou encore des transporteurs forestiers sur le point de prendre leur retraite doivent repousser le projet ou bien, carrément fermer leur porte, faute de relève passionnée par le métier d'entrepreneur en transport.

Afin de pouvoir trouver des pistes de solution, les principaux facteurs menant à cette pénurie doivent être bien identifiés par les entreprises et les organismes concernés. L'objectif est de mettre en place des actions qui apporteront une augmentation significative de la relève dans le but d'assurer la pérennité de vos entreprises. Il est toutefois important de bien faire la distinction entre la pénurie de chauffeurs et le manque de relève même si les deux sont intimement liés.

LES IRRITANTS

Nous pouvons catégoriser la relève en deux segments, le rachat d'entreprises existantes ou encore le démarrage de nouvelles entreprises (start-up). Pour ces deux catégories, plusieurs facteurs peuvent amener les plus jeunes à passer leur tour lorsque la possibilité de devenir leur propre patron se présente. Parmi les commentaires reçus lors de consultations avec des entrepreneurs qui cherchaient à se départir ou à transférer leur entreprise, on retrouve principalement : le manque de connaissances, l'horaire de travail ardu, la lourdeur de la réglementation administrative et opérationnelle, la difficulté à dénicher de la main-d'œuvre, les coûts d'exploitation versus le prix payé. Tous ces irritants sont bien réels, mais peuvent être allégés avec de la créativité, même si n'importe quel démarrage ou acquisition ne se fait jamais sans un travail acharné.

LA PRÉPARATION

Il faut bien comprendre que l'objectif ici n'est pas de décourager la relève à s'aventurer dans ce merveilleux monde de

l'entrepreneuriat en transport, mais plutôt de vous offrir quelques outils afin de faciliter la transition et vous permettre de profiter d'une retraite bien méritée. Dans la très grande majorité des cas, c'est le manque de préparation à cette même transition qui fait en sorte que les gens se retrouvent du jour au lendemain sans relève. Que ce soit un transfert familial, ou un transfert à l'interne ou à l'externe de l'entreprise, la mise en place d'un plan de relève augmente considérablement les chances de succès. Il est très important de se doter d'un tel plan et, si possible, de se faire aider par un organisme spécialisé en transfert d'entreprise comme le CTEQ (Centre de transfert d'entreprise du Québec) qui accompagne tous les types de repreneurs afin d'encadrer, protéger et avancer le processus de transfert.

LA FORMATION

Bien évidemment, une bonne préparation passe par la formation de la relève sur tout ce qui touche le transport (conduite, entretien, réglementation). Toutefois, l'acquisition de certaines connaissances de base en administration et en gestion est aussi primordiale. Différents centres de services scolaires, ou encore des organismes spécialisés comme Camo-route peuvent s'avérer d'excellentes ressources pour vous, car ils sont en mesure de bien cibler vos besoins et les opportunités compatibles avec votre situation. De plus, vous êtes une source de connaissance incroyable pour votre relève. N'hésitez donc pas à transmettre votre savoir.

Céder sa place n'est pas toujours facile pour un entrepreneur. Celui-ci se définit et s'identifie souvent de façon très puissante à son entreprise. C'est pourquoi il peut lui être difficile de « partager » le leadership et la direction de l'entreprise. Vous devez communiquer votre passion pour votre industrie et votre métier. Que ce soit à petite ou grande échelle, vous êtes tous des entrepreneurs. Les actions à prendre ne s'adressent peut-être pas toutes à votre situation, mais au final les étapes à suivre restent sensiblement les mêmes. Ce qu'il faut retenir et garder à l'esprit, c'est de ne pas attendre d'être dans l'urgence pour démarrer vos démarches. Bien identifiée et bien préparée, la relève sera au rendez-vous, j'en suis persuadé.



NE PERDEZ PAS VOTRE POIDS DE VUE...

25250 kg

Balance **BRT5** Ayez votre balance en poche !

Votre BRT5 va vous suivre partout ! Voyez la charge de votre camion sur votre cellulaire, assis aux commandes du chargeur ou à distance. Avec notre application TrackMobile, votre cellulaire va devenir votre plus fidèle assistant au chargement.

TRACK WEIGHT



RMT

1 866 233-9722 | rmtequip.com



BOBCAT E40

Bobcat ajoute le modèle **E40** à la série R2 introduite en 2020 et change la dénomination de sa gamme de pelles de 3 à 5 tonnes afin de refléter plus étroitement les classes utilisées par l'industrie.

La nouvelle Bobcat E40 à déport arrière minimal possède un poids de fonctionnement de 4 164 kg. Elle délivre une force d'arrachement de 7 284 lb-pi, une profondeur de fouille de 5,5 m et une capacité de levage de 1 787 kg.

La capacité de levage de l'E40 est parmi les meilleures de sa catégorie. Elle offre une capacité de levage au-dessus de la lame et une capacité de levage sur le côté que les concurrents ne peuvent atteindre qu'avec les modèles à pivot arrière conventionnels.

Les caractéristiques de l'E40 incluent :

- Puissant moteur Bobcat turbocompressé.
- Bras long standard.
- Capacité de levage élevée et performances de rotation puissantes.
- Système de roulement à double bride pour des performances de levage améliorées et une conduite plus douce.
- Joysticks standards à faible effort, lumières DEL et œillet de levage intégré.

MISE À JOUR DES NUMÉROS DE MODÈLES

Avec l'arrivée de la nouvelle E40, Bobcat a révisé certains numéros de modèles.

La Bobcat E35 de 33 ch. a été rebaptisée Bobcat E38. La Bobcat E35 de 25 ch. conservera sa désignation de modèle. Le modèle E42 deviendra le E48. Finalement, la Bobcat E50 a été renommée Bobcat E55. Avec ces changements et le lancement de la E40, la gamme de pelles compactes Bobcat de 3 à 5 tonnes comprend désormais : E32, E35, E38, E40, E48 et E55. Bobcat propose des pelles compactes et plus grandes allant de 1 à 2 tonnes à 16 à 18 tonnes, ainsi que des modèles de pelles électriques à batterie.



DEVELON DX42-7, DX62-7, DX63-7

DEVELON élargit sa gamme de mini-pelles de la série 7 avec l'introduction du modèle DX42-7 de 4,5 tonnes et des modèles DX62-7 et DX63-7 de 6,3 tonnes.

Avec une puissance de 47 ch. et une configuration de déport arrière conven-

tionnelle, le modèle **DX-42-7** est idéal pour circuler sur les chantiers étroits et dans les zones urbaines.

Une caractéristique optionnelle intéressante est sa lame pivotante dans quatre directions sur l'avant, permettant un positionnement optimal de la lame et réduisant le besoin de repositionnement fréquent de la machine, tout en facilitant un remblayage efficace.

Deux options de cabine sont disponibles : configuration à toit ouvert et configuration à cabine fermée. Les modèles à cabine fermée sont équipés de série du chauffage et de la climatisation et d'un système audio Bluetooth mains libres. Un simple interrupteur au pouce situé sur



monANCAI

c'est...

NOUVEAUTÉS MACHINERIE



le joystick droit contrôle les fonctions hydrauliques auxiliaires ainsi que le pivotement de la flèche, éliminant ainsi le besoin de pédales.

Le modèle **DX62R-7** a une conception à déport arrière réduit qui s'étend de seulement quelques centimètres au-delà de la largeur des chenilles. Le modèle **DX63-7** est une pelle à déport conventionnel.

Pour une durabilité accrue, les nouvelles mini-pelles de la série 7 sont conçues avec un châssis pivotant protégé en largeur. Les opérateurs peuvent se rapprocher de leur travail, notamment en étant contre une structure ou un mur, lors d'un creusement décalé.

Lors des virages, du nivellement et des manœuvres, les mini-pelles DX62R-7 et DX63-7 rétrogradent automatiquement afin de ne pas s'embourber lors des déplacements. À mesure que la charge diminue, les pelles repassent automatiquement en gamme rapide.

Un interrupteur au pouce sur le joystick droit contrôle les fonctions hydrauliques auxiliaires, effectuant des réglages précis sans effort et améliorant l'efficacité et le confort de l'opérateur. Le balancement de la flèche est contrôlé par un interrupteur au pouce sur le joystick gauche plutôt que par des pédales.

	Puissance moteur	Poids fonction.	Creusage max.	Portée max.
DX42R-7	47 hp	4 480 kg	3,5 m	5,6 m
DX62R-7	65 hp	6 216 kg	3,8 m	6,2 m
DX63R-7	65 hp	6 218 kg	4,12 m	6,0 m



Les nouvelles mini-pelles Volvo EC37 et ECR40 remplacent les modèles EC35D, ECR35D et ECR40D et disposent de nombreux équipements dont bénéficient les utilisateurs des pelles ECR50 et ECR58.

Les deux modèles partagent la même plateforme et les mêmes composants. La Volvo EC37 de 3,5 t dispose d'une tourelle traditionnelle, tandis que le modèle ECR40 de 4 tonnes est à rayon court.

La nouvelle cabine ergonomique, spacieuse et confortable, au design extérieur moderne, est la même que l'on retrouve déjà sur les pelles ECR50 et ECR58. Le pouce hydraulique Volvo en option offre la flexibilité et le contrôle nécessaires pour un grand nombre d'applications, telles que le levage, l'empilage, le transport, le positionnement et le chargement. Il peut être entièrement rétracté contre le bras pour une utilisation sans entraves du godet ou du brise-roche.

Ces modèles sont équipés d'un nouveau châssis porteur plus long qui leur permet de conserver une stabilité optimale grâce à une bonne répartition du poids assurée

par le contact des chenilles avec le sol. Le système haute pression assure une force de traction impressionnante permettant de gravir des pentes, alors que la force de cavage, la force d'arrachement et la force de levage élevées de la machine fournissent toute la puissance nécessaire pour accomplir le travail.

Grâce à l'arrêt automatique du moteur, les heures non travaillées ne sont pas enregistrées afin que la machine fonctionne de façon optimale plus longtemps tout en réduisant les coûts d'entretien.

La personnalisation du débit hydraulique et des modes de travail, pour un large éventail d'accessoires et d'applications, permet de configurer plus facilement la machine pour n'importe quelle tâche. Et si plusieurs personnes utilisent la machine, les clients peuvent configurer les commandes individuellement pour chaque opérateur grâce à un simple changement des paramètres sur la nouvelle interface HMI (human machine interface).

Grâce au système de navigation intuitif et aux commandes du bout des doigts, ces machines compactes sont la solution idéale, même pour les opérateurs fraîchement formés. Une multitude de fonctions, ainsi qu'une molette intuitive, un écran couleur de 5 po et des fonctionnalités HMI faciles d'utilisation permettent à l'opérateur de s'adapter efficacement.

	Puissance moteur	Poids fonction.	Creusage max.	Portée max.
EC37	25 hp	3 785 kg	3,34 m	5,12 m
ECR40	25 hp	3 985 kg	3,44 m	5,47 m

MISE À JOUR DES EXCAVATRICES HITACHI MOYENNES ET GRANDES

Hitachi Construction a élargi sa gamme ZAXIS-7 de pelles moyennes et grandes avec les modèles ZX250LC-7 (177 ch.), ZX300LC-7 (249 ch.), ZX350LC-7 (271 ch.), ZX490LC-7 (388 ch.), ZX690LC-7 (465 ch.) et ZX890LC-7 (510 ch.) Les poids en ordre de marche varient de 26 500 kg à 87 500 kg. La consommation de carburant a été réduite de 10 % à 20 % selon les modèles. Les puissances des moteurs varient de 177 ch. à 510 ch.

La cabine de la gamme ZAXIS-7 est plus grande et réduit les vibrations et le bruit. Elle offre un dégagement pour la tête et un espace pour les jambes avec un siège à suspension pneumatique réglable en une seule touche synchronisé pour se déplacer avec la console. Cette console



présente une disposition ergonomique avec des commandes intuitives pour une visibilité sur le côté droit de la cabine. Le bruit a été minimisé en augmentant l'épaisseur de la vitre arrière. Un joint a été ajouté entre la cabine et la plaque de plancher. Cela maintient l'étanchéité de la cabine pour empêcher la poussière de pénétrer, même lorsque le climatiseur est en marche.

La sécurité est accrue grâce à une visibilité supérieure et à une vue plongeante à 270 degrés depuis la cabine. Le système de caméra à vision périphérique Aerial Angle offre cinq vues de caméra différentes sur un moniteur de 8 po.

Ces pelles sont équipées d'un train de roulement à poutre en X renforcé. La conception de rouleau inférieur empêche la boue de pénétrer et d'endommager les joints d'huile. Les extrémités de flèche et de pieds sont renforcées pour une fiabilité à long terme. Pour plus de durabilité, les bagues sont installées dans les supports aux extrémités et aux pieds de la flèche. La profondeur de creusage maximal varie de 7,3 m à 8,9 m.

NOUVEAUTÉS MACHINERIE



Les modèles ViO80-7 et SV100-7 adoptent plusieurs technologies et proposent une nouvelle cabine redessinée plus spacieuse, comprenant des sièges à suspension, des pédales plus ergonomiques, ainsi qu'une surface vitrée plus grande.

La Yanmar ViO80-7 de 8 220 kg délivre 18 % plus de puissance que le modèle précédent avec son nouveau moteur de 67 ch. Le modèle SV100-7 de 9 700 kg est propulsé par un moteur Yanmar de 72 ch. Les deux machines procurent une meilleure performance pour les accessoires avec débit de PTO accru de 20 %.

La ViO80-7 est une machine à déport arrière nul tandis que la SV100-7 offre un déport arrière ultra-court. Les deux modèles ont une vitesse de travail augmentée de 15 %, une consommation de carburant réduite de 13 %, et une vitesse de déplacement accrue de 25 % dans les pentes.

Un nouveau système hydraulique à détection de charge à 2 pompes (2PLS) augmente le débit de la pompe sous des charges élevées pour diriger l'énergie là où elle est nécessaire et améliorer les performances.

	Puissance moteur	Poids fonction.	Creusage max.
ViO80-7	67 hp	8 220 kg	4,34 m
SV100-7	72 hp	9 700 kg	4,55 m



Dans le cadre de sa stratégie de catégorisation par niveau de performance, John Deere présente un tout nouveau modèle

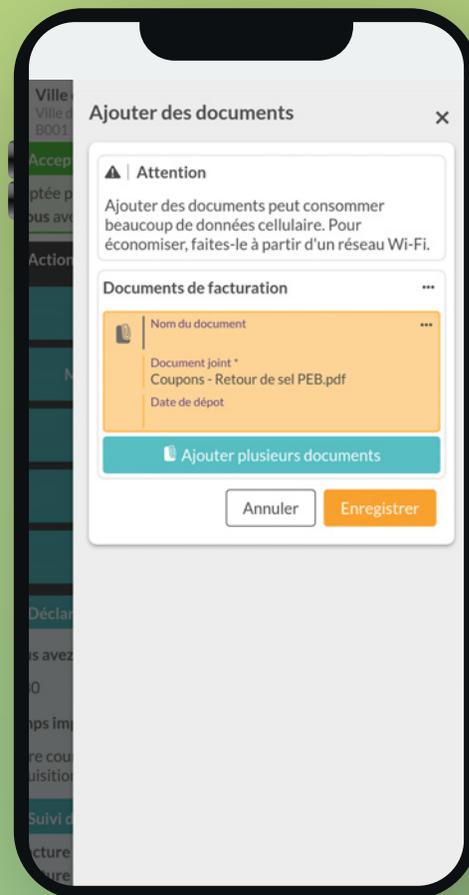
de chargeuse à roues, la chargeuse 444 de catégorie G. Cette chargeuse offre toute la fiabilité John Deere, sans cependant inclure les caractéristiques plus complexes que l'on retrouve dans les modèles de catégorie P ou de catégorie X. La polyvalence et la robustesse de la chargeuse 444 de catégorie G sont similaires à celles des modèles 544 et 644 de catégorie G déjà lancés, mais cette chargeuse est plus petite et moins lourde.

Offert à prix concurrentiel, le modèle 444 de catégorie G a toujours une productivité similaire à celle des autres modèles de sa catégorie de taille, ce qui inclut la chargeuse à roues 444 de catégorie P.

Le modèle 444 de catégorie G peut être équipé en option d'un système de levage haute portée et de l'ensemble de débris qui comprend un préfiltre à air centrifuge du moteur. Il comporte des protecteurs pour la transmission et contre les débris.

La cabine est dotée de commandes réglables, d'un espace de rangement supplémentaire au plancher et d'un levier multifonction avec commandes intégrées en marche avant, point mort et marche arrière, ce qui contribue à améliorer le confort et la facilité d'utilisation.

	Puissance moteur	Poids de fonctionnement	Capacité du godet
444 Catégorie G	124 hp	11 289 kg	2,5 v ³



Envoyer facilement mes documents

CAMIONS ET INSCRIPTIONS À VENDRE (Voir aussi : www.ancai.com/vendre/39)

FREIGHTLINER FL80 1999 AVEC PERMIS RÉGION 03



Moteur Cummins ISC 300 hp.
Transmission 13 vitesses. Suspension à l'air 16-40. Pneus neufs. Propre et en bon ordre mécanique. Prêt à travailler. Avec inscription : 45 000 \$
Avec inscription au Registre de camionnage en vrac Région 03.
Zone : Rivière-du-Loup
Yves : 418-860-9148

STERLING LT9513 2007 AVEC PERMIS RÉGION 05



MBE4000 460HP, 631 400 km.
Dernière année avant régénération. Condition exceptionnelle, inspecté. Charge permise 19 600 kg au taux 12 roues. Suspension Airliner, avant Tardif fixe, transmission 8LL, 18x18x44 full lock. Benne Lagacé chauffante avec porte ouvre 2 sens.
Avec inscription au Registre de camionnage en vrac Région 05.
Zone : Frontenac
Roger : 819-548-5434

KENWORTH T800 2009 AVEC PERMIS RÉGION 05



Cummins ISX485, 409 500 km. DPF fonctionnel, pas d'urée. Condition exceptionnelle, inspecté. Camion polyvalent porteur ou tracteur. Transmission 18 vitesses, 20 x 46 full lock. Benne Beau-Roc 15,5 pi, attache remorque. Possibilité de semi-remorque hybride ACNS 2021.
Avec inscription au Registre de camionnage en vrac Région 05.
Zone : Frontenac
Roger : 819-548-5434

KENTWORTH T880 2019



Moteur Paccar 455/1650, 275000 km.
Transmission Allison 4500 RDS.
Différentiel Meritor 40 000 lb.
Suspension 46 000 lb Primmaxx.
Essieu relevable SM. Garantie (moteur) : Avril 2025. Disponible en Avril 2024. Prix : 204 000 \$.
Hugues : 418-808-0072

VOLVO VHD 2013



Moteur D13 425 hp, 270 000 km.
Différentiel Meritor 44,000 lb. Essieu relevable SM. Suspension arrière T-Ride Volvo. Transmission Allison.
Boîte AT 20 pi. 130 000 \$.
Disponible fin avril 2024
Sylvain : 418 570-3359

MACK GRANITE 2003 AVEC PERMIS RÉGION 09

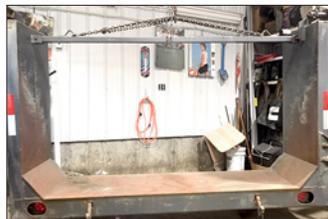


Modèle cv713, moteur E7 360 hp.
Transmission automatique Allison.
Différentiel Meritor, ratio 4.56 R.
Inspecté 20 décembre 2023.
Avec inscription au Registre de camionnage en vrac Région 09.
Zone : Baie-Comeau
Nancy : 418 295-6001
Date de parution : 2023-12-21

WESTERN STAR 2001

10 roues de couleur rouge. Moteur Detroit Diesel 500 hp refait en neuf. Transmission manuelle.
Permis et camion peuvent être vendu séparément.
Gilles : 418-561-6819

RALLONGE DE NEIGE



Rallonge neige de 2 pieds de profondeur pour boîte de camion Lagacé.
Prix : 500 \$
Michel : 418 520-2202

PETERBILT 2013 AVEC PERMIS RÉGION 03



Moteur Paccar MX-13 455 hp.
Transmission Allison 4500. Full lock.
Essieu relevable SM 20 000 lb.
Arrière 46 000 lb. Boîte Lagacé chauffante 20 pi. Freins arrière refait en neuf. Camion et inscription au registre peuvent être vendu séparément
Avec inscription au Registre de camionnage en vrac Région 03.
Zone : Chauveau-Québec
418-933-4323

KENWORTH T880 2018

12 roues. Moteur Paccar 455 hp (garantie encore 2 ans), 225 000 km.
Essieu relevable SM. Transmission automatique. Benne Lagacé avec panneau ouvrant 2 côtés.
Très bon état. 200 000 \$.
Martin : 418 561-3169

INSCRIPTIONS SEULEMENT RÉGION 01

Zone : Vallée de la Matapédia
Georges : 418 629-3162

RÉGION 02

Aucune inscription à vendre

RÉGION 03

Zone : Chauveau-Québec
10 000 \$ (négociable)
Stéphane : 418 956-5085

Zone : Sainte-Foy
12 000 \$
Claude : 418-654-5862

Zone : Portneuf
Alexandre : 418-325-4246

Zone : Lotbinière
12 500 \$
Sébastien : 418-805-2225

Zone : Portneuf
Guy : 418 520-5801

Zone : Lévis. 12 500 \$
Rémi : 418 409-6968

Zone : Charlevoix. 12 500 \$
Steve : 418-435-7560

RÉGION 04

Zone : Drummond.
20 000 \$ (ferme)
Gaston : 819-396-2463
819-475-7463 (cell.)

RÉGION 05

Zone Wolfe. 7 800 \$
Jacques : 819 820-5772

Zone Sherbrooke. 8 000 \$
Brian : 450-243-1430

Zone Sherbrooke. 8 000 \$
Yan : 819 313-1747

RÉGION 06

Aucune inscription à vendre

RÉGION 07

Zone Labelle
Possibilité de camion 12 roues
Freightliner 2007
Sylvain : 819-429-9465

RÉGION 08

Aucune inscription à vendre

RÉGION 09

Aucune inscription à vendre

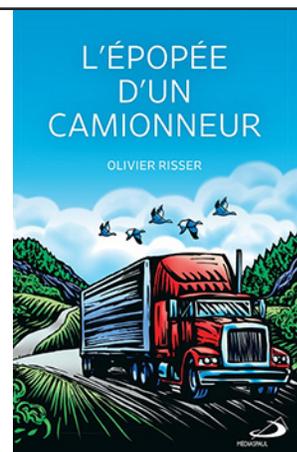
RÉGION 10

Zone Montréal-Laval. 6 000 \$
Jean-Yves : 514-829-8758

L'ÉPOPÉE D'UN CAMIONNEUR, un conte moderne inspiré par le métier de la route

L'épopée d'un camionneur d'Olivier Risser est un roman qui raconte l'histoire de Zacharie qui est en plein divorce. Durant un voyage solitaire et silencieux, il rumine de sombres pensées. Mais le récit laisse place à l'espérance. À travers des événements de son quotidien et des rencontres variées, la route goudronnée qu'il emprunte chaque jour se transforme en itinéraire spirituel, en voyage intérieur.

Disponible en librairie

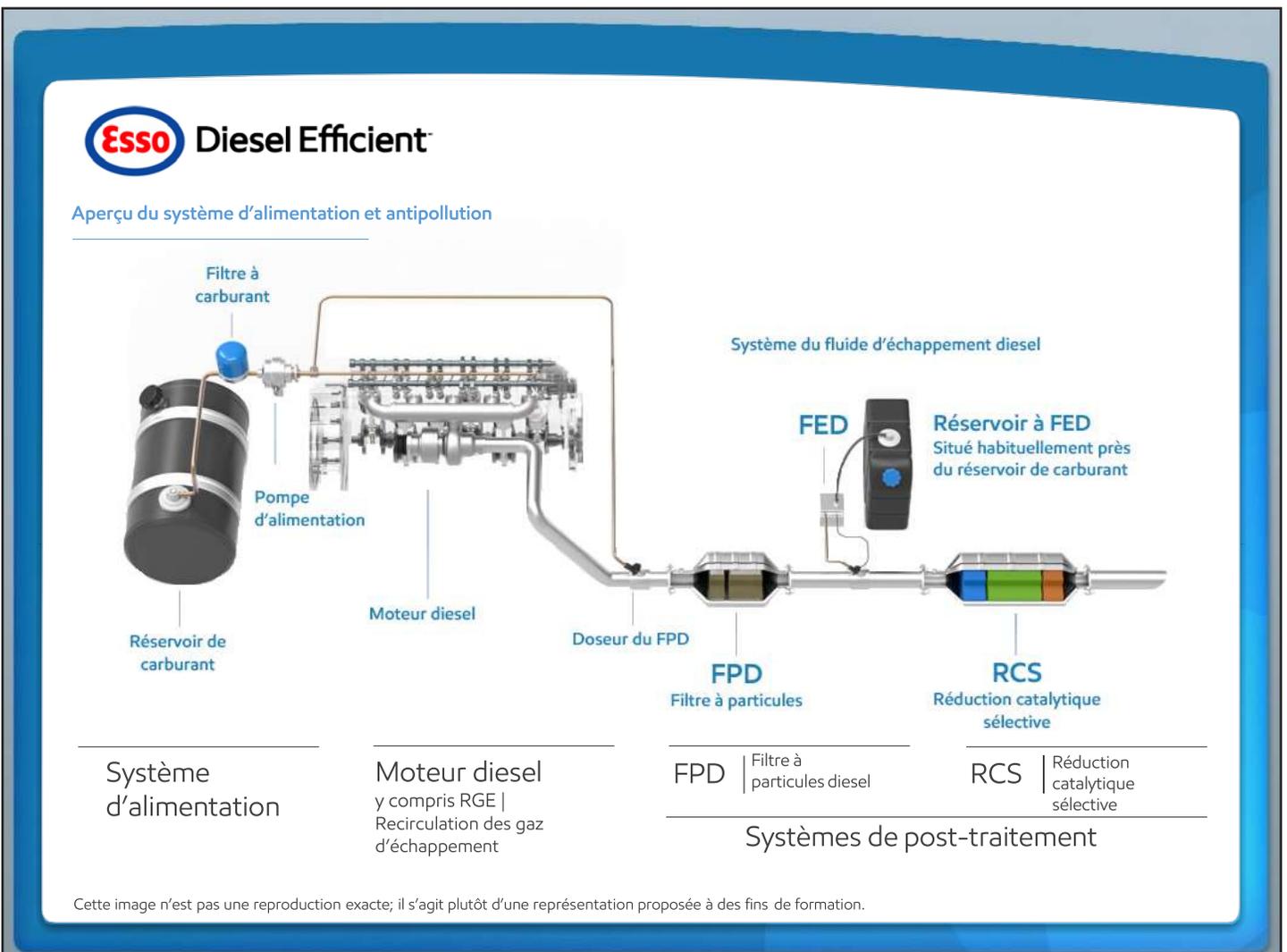




À la suite de plusieurs commentaires venant de nos membres, nous avons pris l'initiative de vous offrir, à chaque parution de la Voix du vrac, un article sur l'entretien de vos camions. Nouveaux produits, trucs et conseils seront les sujets discutés dans nos chroniques. Avec l'aide de nos partenaires du programme TAP, nous allons vous transmettre quelques options pour économiser temps et argent.

Nous allons débiter, dès ce mois-ci, avec le carburant Diesel Efficient Esso, que vous pouvez retrouver chez notre partenaire Harnois. Veuillez noter que ce carburant n'est disponible pour l'instant que dans les stations Harnois desservies par les pompes Esso. Voici les avantages de ce produit haut de gamme offert à notre Association à un prix très compétitif.

[Vidéo explicatif sur le carburant Diesel Efficient Esso](#)



4 GÉNÉRATIONS DE MEUNIER : JÉRÉMY LE PASSIONNÉ

Jérémy Meunier, 17 ans, a obtenu récemment son permis de classe 1 temporaire. Il peut enfin accomplir son rêve de conduire le camion de son père Stéphane, un membre du sous-poste Outaouais. Jérémy fait partie de la quatrième génération de camionneur chez les Meunier. Son arrière-grand-père, Raoul Meunier, a été le précurseur, suivi de son grand-père Florian, puis de son père Stéphane.



Florian Meunier.

Jérémy passe souvent des nuits assis comme passager dans le camion de Stéphane, qui est heureux de faire vivre son enthousiasme pour le métier à son fils et ainsi poursuivre la tradition familiale. Jérémy est un passionné de machinerie lourde depuis son plus jeune âge, passion qu'il a sûrement héritée de ses ancêtres. Il s'exerce à faire de la mécanique et assiste son père dans son métier depuis qu'il n'a que 6 ans. Son grand-père Florian Meunier a été lui aussi un camionneur artisan de l'ANCAI. Il est décédé en 2014.





PROGRAMME TAP



Transport Avantage Plus

TRANSPORTEURS* profitez des nombreuses offres de nos partenaires.























Consultez le site www.ancai.com pour obtenir plus d'information ou pour télécharger les formulaires d'inscription

Le programme TAP c'est payant !

* Les offres du Programme TAP sont aussi valides pour les entreprises de camionnage non-membres de l'ANCAI, au coût de 400 \$ par année. Le formulaire d'adhésion pour les Membres associés est disponible sur le site de l'ANCAI (www.ancai.com).





PROMOTION POUR MEMBRES ANCAI

VALIDE DU 15 MAI 2023 AU 15 MAI 2024

PRÉSENTEZ VOTRE
CARTE DE MEMBRE
ANCAI ET OBTENEZ
— DES PRIX —
AVANTAGEUX



TechnoFlex, est l'un des plus grands fabricants de toiles de remplacement pour les bennes basculantes de camions et remorques au Canada.

- ▶ **POLYVALENCE :** Autant pour les camions avec le transport en vrac de l'asphalte et du gravier que pour les remorques avec le transport de pièces métalliques, entre autres.
- ▶ **FIABILITÉ :** Grâce aux connaissances approfondies du domaine du transport et du camionnage, TechnoFlex a créé des toiles qui n'ont tout simplement pas d'équivalent sur le marché en termes de solidité et de fiabilité.
- ▶ **RAPIDITÉ SUR MESURE :** Toutes les toiles de grandeurs standards sont disponible en entrepôt. Si vous avez besoin d'une toile sur mesure, TechnoFlex la fabrique et la livre en 48 h et ce, partout au pays.

TOILES DE MÈCHES TECHNOFLEX

TECHNOFLEX

90 po X 22 pi TFMN90X22R **224,99 \$**

84 po X 22 pi TFMN84X22R **224,99 \$**

93 po X 23 pi TFMN93X23R **234,99 \$**

88 po X 18 pi TFMN88X18R **197,99 \$**



Des frais de livraisons peuvent s'appliquer.

Contactez votre représentant Traction dès aujourd'hui pour plus de détails. Disponible en magasin ou sur commande.

traction.com

ORGANISMES DE COURTAGE EN CAMIONNAGE EN VRAC AFFILIÉS À L'ANCAI

ZONES DE COURTAGE DIRECTEUR/DIRECTRICE TÉLÉPHONE TÉLÉCOPIEUR

RÉGION 01 GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS EN VRAC DE LA RÉGION 01 INC.

BONAVENTURE	Irika Boudreau	(418) 388-2949	(418) 388-2309
GASPÉ	Christian-Michel Boulay	(418) 269-5353	(418) 269-2550
GASPÉ-NORD	Gaétan Savard	(418) 763-5342	(418) 763-7242
GASPÉ-SUD	Mark Wall	(418) 689-4804 #6	(418) 689-3687
ÎLES-DE-LA-MADELEINE	Johanne Lapierre	(418) 986-2154	(418) 986-1451
MATANE	Simon Métivier	(418) 562-1434	(418) 562-9079
MATAPÉDIA	Jacques Parent	(418) 629-7336	(418) 756-5244
RIMOUSKI	Julie Sirois	(418) 724-2724	(418) 724-9534

RÉGION 02 SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

CORPORATION DES CAMIONNEURS EN VRAC DE LA RÉGION 02 INC.

Daniel Tremblay, directeur régional (418) 548-7121 (418) 548-3609

CHICOUTIMI/ DUBUC-NORD	Dominique Gagnon	(418) 698-8722	(418) 698-1400
DUBUC-SUD	France Tremblay	(418) 544-4944	(418) 544-8814
LAC-SAINT-JEAN	Sandra Allard	(418) 662-5923	(418) 662-5425
ROBERVAL	Martine Hudon	(418) 679-2627	(418) 679-9497

RÉGION 03 QUÉBEC – BAS-SAINT-LAURENT

LES TRANSPORTEURS EN VRAC RÉGION 03 INC.

Stéphano Bolduc, directeur régional (418) 681-7315 (418) 681-7948

Interzone : (418) 906-7316

APPALACHES	Guylaine Labbé	(418) 625-9383	(418) 982-0771
BEAUCE-NORD	Brigitte Poulin	(418) 397-6971	(418) 397-6971
BEAUCE-SUD	Robert Talbot	(418) 382-1221	(418) 382-3777
CHARLEVOIX	Raphaël Gilbert	(418) 439-3976	(418) 439-3977
CHAUVEAU-QUÉBEC	Sylvie Pichette (<i>dir. adj.</i>)	(418) 623-5492	(418) 623-8371
KAMOURASKA	Josée Charest	(418) 492-9496	(418) 492-3954
LOTBINIÈRE	Gyslaine Duval	(418) 728-3021	(418) 728-5044
MONTMAGNY/L'ISLET	Lianne Bastien	(418) 246-2432	(418) 356-2928
MONTMORENCY	Brigitte Cyr	(418) 661-0296	(418) 661-8815
PORTNEUF	Martine Plamondon	(418) 337-3669	(418) 337-4663
RIVE-SUD (Lévis)	Carole Morisset	(418) 839-0972	(418) 839-8356
RIVIÈRE-DU-LOUP	Sylvie Lajoie	(418) 867-2515	(418) 867-5333
SAINTE-FOY	Lucie Desmarais	(418) 872-9116	(418) 872-9117
TÉMISCOUATA	Francine Michaud	(418) 899-6386	(418) 899-1552

RÉGION 04 MAURICIE – CENTRE-DU-QUÉBEC

LES TRANSPORTEURS EN VRAC DE LA RÉGION 04 INC.

Isabelle Gélinas, directrice administrative (819) 373-4602 (819) 373-7241

ARTHABASKA	Josée Robidoux	(819) 357-6393	(819) 752-9400
CHAMPLAIN TROIS-RIVIÈRES	Rita Dumas	(819) 697-7465	(819) 375-8688
DRUMMOND	Marie-Claude Florent	(819) 474-3281	(819) 477-0840
GRAND SHAWINIGAN LAVIOLETTE	Harold Bédard	(819) 691-5144	
MASKINONGÉ	Anne Philibert	(819) 296-2476	(819) 296-2208
NICOLET	Serge Lampron	(819) 233-9545	(819) 233-2650

RÉGION 05 ESTRIE

POSTE DE TRANSPORT EN VRAC DE LA RÉGION 05 INC.

Martin Ross, directeur régional (819) 562-3827 (819) 562-0531

BROME	André Pépin	(450) 534-2845	(450) 534-5543
COMPTON ORFORD	Nancy Therrien	(819) 875-1616	(819) 875-2266
FRONTENAC	Nancy Gagnon	(819) 583-4242	–
MÉGANTIC	André Fecteau	(418) 338-3058	(418) 338-2386
MISSISQUOI	Chantal Courchesne	(450) 531-1291	(450) 955-6300
RICHMOND	Harry Lodge	(819) 839-3766	(819) 839-3016

ZONES DE COURTAGE DIRECTEUR/DIRECTRICE TÉLÉPHONE TÉLÉCOPIEUR

RÉGION 05 ESTRIE (suite)

SHEFFORD	Lucie Cotnoir	(450) 375-2331	(450) 956-0635
SHERBROOKE	Maryse Barrette	(819) 563-4767	(819) 563-4769
WOLFE	Linda Gaudreau	(819) 887-1115	(819) 877-2371

RÉGION 06 MONTÉRÉGIE–LAURENTIDES–LANAUDIÈRE

POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC RÉGION 06 INC.

Bureau principal (450) 464-5000 (450) 464-2105

ARGENTEUIL	Linda Laplante	(450) 495-1344	(450) 472-0898
DEUX-MONTAGNES	Marcel Soucy	(450) 472-2916	(450) 472-0550
LAURENTIDES	Linda Laplante	1-877-688-5723	(450) 472-0550
RICHELIEU	Stéphane Maisonneuve	(450) 464-3237	(450) 464-2105
SAINT-HYACINTHE	Stéphane Maisonneuve	(450) 464-3237	(450) 464-2105
TAILLON	Marcel Paquin	(450) 646-2069	(450) 646-1646
VERCHÈRES	Stéphane Maisonneuve	(450) 464-3237	(450) 464-2105

POSTES INDÉPENDANTS DE LA RÉGION 06

ARGENTEUIL	Julie Davrieux	(450) 562-0403	(450) 562-9659
BEAUHARNOIS-SALABERRY/ CHÂTEAUGUAY-HUNTINGDON	Martyne Hamelin	(450) 371-6161	(450) 371-2927
BERTHIER (Lanaudière)	Lysanne Duhaime	(450) 835-7288	(450) 835-7188
JOLIETTE	Jean-Pierre Fréchette	(450) 752-2048	–
LAPRAIRIE-NAPIERVILLE	Bruno Connoly	(450) 444-2943	(450) 444-4862
L'ASSOMPTION/ MONTCALM	Karine Ebacher	(450) 588-5230	–
ROUVILLE	Chantal Dion	(450) 626-0106	(450) 281-1039
SAINT-JEAN	Michelle Pelletier	(450) 358-4080	(450) 347-3353
TERREBONNE	Julie Davrieux	(450) 565-2538	(450) 565-1088
VAUDREUIL-SOULANGES	Brigitte Castonguay	(450) 456-9615	(450) 456-3294

RÉGION 07 OUTAOUAIS

HAUTE-GATINEAU PONTIAC	Vicky Gauthier	(819) 441-1555	(819) 441-1777
LABELLE	Manon Sirard	(819) 499-9444	(819) 585-4636
OUTAOUAIS	Paul De Rainville	(819) 595-9060	(819) 595-8784
PAPINEAU	Pamela Sabourin	(819) 427-8466	(819) 427-6117

RÉGION 08 ABITIBI – NORD-DU-QUÉBEC

ABITIBI-EST (Val-d'Or)	Caroline Carle	(819) 825-5911	(819) 825-0306
ABITIBI-OUEST TÉMISCAMINGUE	Lyne Paradis	(819) 333-2547	(819) 333-2706
AMOS	Chantale Dostie	(819) 727-1284	(819) 727-1717
CHIBOUGAMAU	Julie Simard	(418) 748-6415	(418) 748-3513
MATAGAMI-QUÉVILLON	Maryse Breton	(819) 755-0387	(819) 755-3431
ROUYN-NORANDA	Ann Chevrier	(819) 762-6555	(819) 762-6556

RÉGION 09 CÔTE-NORD

BAIE-COMEAU	Sonia Gagné	(418) 589-7621	(418) 589-4439
FORESTVILLE	Manon Pedneault	(418) 587-4548	(418) 587-6749
HAVRE-SAINT-PIERRE/ NATASHQUAN	Sonia Gallant	(418) 538-1366	(418) 538-1941
SEPT-ÎLES/ PORT-CARTIER	Sonia Gallant	(418) 962-3901	(418) 962-2762

RÉGION 10 MONTRÉAL (ÎLE) – LAVAL

TRANSVRAC MONTRÉAL-LAVAL

Directeur général Ion Curos (514) 332-9742 (514) 332-9749

FORÊT

REGROUPEMENT DES TRANSPORTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC (RTFQ)

Mario Beaulieu, directeur forestier Tél. : (819) 856-7661

Carol Girard, représentant forestier et Programme TAP Tél. : (418) 587-3998

NOUVEAU PROGRAMME



Traction donne accès au programme de fidélisation Mes kilomètres comptent^{mc} de Shell Rotella^{md} qui permet de récompenser les consommateurs qui utilisent les huiles de haute tenue pour moteurs diesels Shell Rotella^{md} T4 Triple protection^{md}, Shell Rotella^{md} T5 mélange synthétique et Shell Rotella^{md} T6 100 % synthétique.

Mes Kilomètres comptent^{mc} par Shell Rotella^{md}

- ✓ Disponible pour les membres de l'ANCAI.
- ✓ Prix privilèges sur toutes gammes d'huiles et de graisses.



Visitez le site
https://rotella.shell.com/fr_ca/my-miles-matter.html
pour vous enregistrer.



FAITES VOTRE MAINTENANCE AVEC TRACTION

Contactez votre magasin Traction dès aujourd'hui pour plus de détails. Disponible en magasin ou sur commande.

traction.com

TRACTION
PIÈCES • VÉHICULES LOURDS

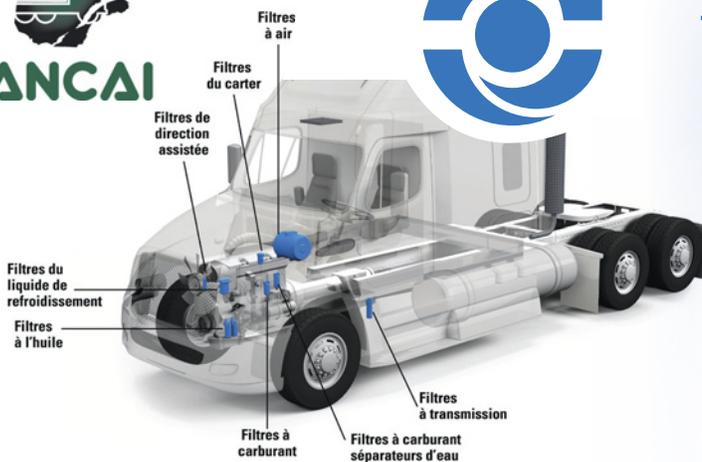


**FAITES VOTRE MAINTENANCE
AVEC TRACTION**

**PRÉSENTEZ VOTRE
CARTE DE MEMBRE
ANCAI ET OBTENEZ
— DES PRIX —
AVANTAGEUX**



Donaldson
FILTRATION SOLUTIONS



FILTRES À LIQUIDE POPULAIRES

Donaldson	Description	Baldwin	Fleetguard	Luber-Finer	Wix
P551063	Fuel Filter Kit	PF9908KIT	FK13850NN	L5104F	WF10103
P559000	Lube Filter	BD7154	LF14000NN	LFP9001	57746XD
P553000	Lube Filter	BD103	LF3000	LFP3000	51748
P555776	Fuel Filter	BF9885	FF5776	LFF6776	SF10123; WF10123
P551005	Lube Filter	P7505	LF17511	LP5090	57909
P550425	Lube Filter	B7685	LF3654	LFP8642	51660
P551807	Lube Filter	B7700	LF3973	LFP3236	57791
P551011	Fuel Filter	PF9804	FS19915	L9915F	33655
P550529	Fuel Filter	BF7814	FF5507	LFF8059	33721
P550851	Fuel Filter	PF7930	FS19765	L9765FXL	WF10005



Filtres hydrauliques Donaldson
Performance sous toute pression
pour vos camions et machineries



Contactez votre magasin Traction dès aujourd'hui pour plus de détails. Disponible en magasin ou sur commande.

traction.com